



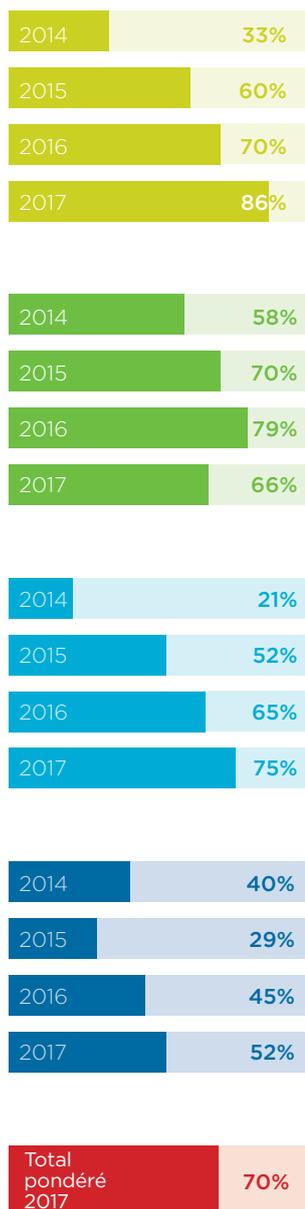
Date d'adhésion : juin 2011
Population : 15,78 millions

Zimbabwe



*Sources de données détaillées dans l'Annexe No 1.

Transformations institutionnelles en 2016-2017



Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun

La coordination est assurée au travers des Comités de sécurité alimentaire et nutritionnelle, qui sont des plateformes multisectorielles nationales et infranationales. La sécurité alimentaire et nutritionnelle figure au rang des premières préoccupations politiques ; elle est également mise en avant dans le Programme zimbabwéen pour la transformation socio-économique durable (Zim ASSET), un plan économique qui détermine les secteurs prioritaires pour la reprise

économique. Au cours de la dernière année, la plateforme multisectorielle a sensibilisé les journalistes aux questions nutritionnelles, dans l'idée d'en faire des ambassadeurs de la nutrition. L'Alliance de la société civile SUN a organisé une séance de mobilisation avec 14 membres de la Commission parlementaire sur les Objectifs de développement durable, aux côtés de représentants du Ministère de la santé et de la protection de l'enfance, et en présence des médias.

Garantir un cadre politique et juridique cohérent

La priorité réside pour le moment dans la mise en œuvre effective des politiques et des stratégies existantes, notamment la Politique de sécurité alimentaire et nutritionnelle et la Stratégie nationale de nutrition 2014 - 2018. Un Document provisoire de stratégie de réduction de la pauvreté a cependant été élaboré en septembre 2016. Il comprend des initiatives sur la nutrition maternelle et infantile et sur l'alimentation

scolaire. Le Cadre de politique nationale de protection sociale a été lancé et la Loi sur l'enrichissement des aliments a été élaborée, et adoptée après un processus consultatif. Le Ministre de la santé dirige le programme national de fortification alimentaire qui comprend l'enrichissement obligatoire, dès le 1er juillet 2017, de quatre aliments vecteurs sélectionnés.

Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun

La Stratégie nationale de nutrition 2014 - 2018 comprend un cadre commun de résultats sur lequel les parties prenantes alignent leurs actions nutritionnelles. Cependant, une analyse de l'état des lieux et une consultation s'avèrent nécessaires pour que les activités des parties prenantes soient mieux harmonisées. Des travaux sont en cours pour améliorer le système d'information nu-

tritionnelle et pour suivre les progrès des actions multisectorielles de la nutrition. Les plans de travail des Comités de sécurité alimentaire et nutritionnelle sont alignés sur les engagements de la Politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle, le Plan de mise en œuvre du Groupe sectoriel sur la nutrition et les domaines thématiques de la Stratégie nationale de nutrition.

Procéder au suivi financier et mobiliser des ressources

Bien que la Stratégie nationale de nutrition 2014 - 2018 soit chiffrée, la cartographie des dépenses actuelles nécessite une analyse plus approfondie, afin de dégager l'apport des interventions spécifiques à la nutrition et de celles qui contribuent à la nutrition dans des domaines clés spécifiques et/ou dans la réalisation des engagements nutritionnels nationaux. Un système de suivi financier dé-

taillé doit donc être mis sur pied. Bien qu'une analyse plus approfondie des déficits de financement soit également nécessaire, les récentes affectations de fonds soutiendront le système d'information nutritionnelle, la gouvernance nutritionnelle, l'intégration du programme nutritionnel dans le secteur agricole et la promotion de la campagne nationale de communication sur la nutrition.

PRIORITÉS 2017-2018

- Obtenir puis maintenir un haut niveau d'engagement politique pour la nutrition qui se traduise en actes concrets ;
- Réexaminer les politiques/lignes directrices nationales et l'intégration de problématiques telles que le changement climatique, l'égalité des sexes et la résilience ;
- Renforcer les capacités de suivi financier des ressources utilisées dans la nutrition et de leurs retombées ;
- Élaborer des lignes directrices et offrir un soutien pour permettre de tirer un meilleur parti des leçons apprises et des bonnes pratiques ;
- Assurer un soutien financier pour combler les lacunes en matière de recherche sur la nutrition.